

pays
Cévennes
charte forestière

2020



RAPPORT D'ACTIVITES

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CEVENNES / SERVICE RURALITE

CHARTe FORESTIERE DE TERRITOIRE 2018-2021

ANNEE 2



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

OBJET

Une Charte Forestière de Territoire (CFT) est un outil national (présent dans le Code forestier), partenarial, de développement local durable, actionné à l'initiative des élu(e)s. Elle représente la politique forestière d'un territoire. La Région Occitanie soutient les CFT dans le cadre du Type d'Opérations 16.7 du Programme de Développement Rural (PDR) ex Languedoc-Roussillon, qu'elle gère.

Les élu(e)s du Syndicat mixte du Pays des Cévennes ont ré-activé cet outil en 2017-2018, en définissant une stratégie forestière sur 5 ans et un plan de 31 actions à mener sur 3 ans, par 13 porteurs d'actions.

Afin d'assurer sa mise en œuvre et de financer son animation, le Pays a répondu en février 2018 à l'appel à projet lancé par la Région Occitanie. Celle-ci a répondu favorablement à cette demande en juillet 2018, le Pays bénéficie d'une subvention du FEADER (PDR) et de la Région.

Ce projet a lieu sur 3 ans, du 25/09/2018 au 25/09/2021.

FINANCEUR

FEADER et Région Occitanie/ Type d'opération 16.7 du PDR ex-LR

Contact : Gildas TOULLEC – Chargé de mission Forêt – Région Occitanie - Gildas.Toullec@laregion.fr

PORTEUR DE L'OPERATION

Syndicat mixte du Pays des Cévennes (SMPC)

Contact : Virginie GUIROY – Chargée de mission CFT – SMPC - virginie.guiroy@payscevennes.fr

MONTANTS DES SUBVENTIONS

Animation : 118 546,45 € - Arrêté attributif / N° OSIRIS : RLAN160718CR0910032

FICHES D'IDENTITE DU PAYS DES CEVENNES

<i>Pays des Cévennes au 01/01/2020</i>	
DENOMINATION	<i>Syndicat mixte du Pays des Cévennes (SMPC)</i>
DATE CREATION	2004
FORME JURIDIQUE	<i>Syndicat mixte fermé</i> →Président : M. Max ROUSTAN →Président depuis le 22.07.2020 : M. Christophe RIVENQ →Siège social : Allègre-les-Fumades
MEMBRES	95 communes¹ / 2 EPCI →CA Alès Agglo (73) : 129157 hab. →CC Cèze Cévennes (23) : 19 196 hab.
NOMBRE D'HABITANTS AU 01/01/2019	148 353 hab.
SURFACE DU TERRITOIRE	1 240 km²
DENSITE PAR HABITANT / KM ²	~ 120 hab. / km² →~ 81 % des communes ont moins de 2000 hab.
SITUATION GEOGRAPHIQUE	<i>Nord du Gard, sur 2 départements et 2 Régions</i> →Gard & Région Occitanie : 94 communes →Ardèche & Région : 1 commune

<i>Forêt du Pays des Cévennes au 01/01/2020</i>	
SURFACE (IFN, 2019)	78 800 ha <i>(taux de boisement de 64%)</i>
CATEGORIES DE PEUPEMENTS MAJORITAIRES (IBID.)	Feuillus : 68% / Résineux : 18% / Mixte : 14% <i>(dont « chêne vert pur » : 28%)</i>
TYPES ESSENCES MAJORITAIRES (IBID.)	Chêne vert / pin maritime / chêne pubescent / châtaignier
GRANDES REGIONS ECOLOGIQUES IGN	« Méditerranée » et « Massif-Central »
SYLVOECOREGION IGN	les « Cévennes » (60%) / les « Garrigues » (40%)
REGIONS NATURELLES IGN	« Garrigues », « Basses Cévennes à pin maritime », « Basses Cévennes à châtaignier », « Bas-Vivarais », « Hautes Cévennes »
PROPRIETE	Forêt privée : 79% / Forêt publique : 21%
FILIERE FORET-BOIS (INSEE, 2019)	~ 550 établissements - ~ 960 emplois - 7 scieries

¹ A noter le départ de la commune de Bouquet au 01/01/2020 de la Communauté Alès Agglomération

GOUVERNANCE ET EQUIPE

GOUVERNANCE :

- ▶ **Président du Pays des Cévennes :**
 - ▶ Du 01/01 au 22/07/2020 : *M. Max ROUSTAN – Maire d’Alès*
 - ▶ A partir du 22/07/2020 : *M. Christophe RIVENQ – 1^{er} Adjoint Ville d’Alès et Président d’Alès Agglomération*
- ▶ **Vice-président référent de la CFT :** *M. Patrick DELEUZE*
- ▶ **Comité des élu(e)s de la CFT :**
 - ▶ Du 01/01 au 22/07/2020 : *15 membres*
 - ▶ A partir du 22/07/2020 : *19 membres – création d’une Commission dédiée par le Comité syndical du Pays des Cévennes*
- ▶ **Comité de pilotage de la CFT :** *51 structures*
- ▶ **Groupes de travail jusqu'au 22.07.2020 :**
 - ▶ **Communication :** *M. Francis MATHIEU*
 - ▶ **Guide des professionnel(le)s Forêt-Bois :** *M. Patrick DELEUZE*
 - ▶ **Valorisation du pin maritime cévenol (mutualisé avec la Charte Forestière Sud-Lozère) – Rapporteur :** *M. Yannick LOUCHE*

EQUIPE ADMINISTRATIVE :

- ▶ **Directeur du Pays des Cévennes :** *Patrick CATHELIN*
- ▶ **Responsable Service Ruralité :** *Cécile BRAUD*
- ▶ **Chargée de mission Charte Forestière de Territoire (1 ETP) :** *Virginie GUIROY - à compter du 01/01/2019*

SOMMAIRE

Bilan de l'animation / Synthèse	5
Volet « Animation de la CFT Pays Cévennes »	6
Rappel des objectifs	6
Suivi des indicateurs	8
Action 1 / Appui au pilotage	9
Action 2 / Accompagnement des porteurs de projet	10
Action 3 / Suivi continu des actions de la CFT Pays Cévennes et évaluation à mi-parcours	13
Action 4 / Veille et diffusion d'information	14
Action 5 / Participation aux réseaux régionaux	15
Volet « Mise en œuvre d'actions de la CFT portées par le Pays des Cévennes »	16
Total de la répartition du temps de travail	24

BILAN DE L'ANIMATION / SYNTHÈSE

Évidemment l'année 2020 a surtout été marquée par la crise sanitaire internationale. Dans ce contexte, l'animation, le suivi du pilotage de la CFT et la réalisation opérationnelle des actions pour celles portées par le Pays ont surtout été impactées par le **renouvellement tardif des instances décisionnelles**. Afin de respecter les consignes internes, le premier Comité des élu(e)s a pu être organisé que mi-octobre 2020, les élections au Pays ayant eu lieu le 22/07/2020 et. Le Comité des élu(e)s de la CFT a été transformé en **Commission de la CFT** à part entière, le Comité syndical du Pays ayant créé deux Commissions au total. Ceci montre l'engagement politique fort pour cet outil.

Les actions menées par les autres ont également été ralenties dans ce contexte, surtout pour celles nécessitant des rencontres grand public. Sur cette deuxième année, les actions qui ne pourront être réalisées d'ici la fin de la CFT se dégagent. Le COPIL du 17/12/2020 en a pris acte pour certaines actions. Les deux raisons fréquentes sont soit **l'accès aux financements** pour mener les actions, soit le **manque de temps** du porteur pour les mener au regard de l'ensemble du plan de charges. Il en ressort de précieux **enseignements** pour la construction du prochain plan d'actions 2021-2024 de la CFT.

La CFT arrivant à terme en septembre 2021, la question de sa poursuite a été posée, notamment dans la perspective de répondre à l'appel régional dédié, qui sera lancé en 2021. Les élu(e)s et partenaires ont souhaité **poursuivre**. La **dynamique** initiée en année 1 autour de la CFT, tend à se confirmer en année 2.

A noter trois faits marquants en 2020 :

- l'annonce des **difficultés de la papeterie Fibre Excellence à Tarascon (FET)** (détails en lien avec l'animation de la CFT),
- le lancement d'une action autour de la **chimie verte de la résine du pin maritime**. (détails en lien avec l'animation de la CFT),
- la sortie du **site Internet mutualisé des CFT Pays des Cévennes et Sud-Lozère**. Mis en ligne le premier jour du confinement (17 mars 2020), il n'y a malheureusement eu qu'une diffusion restreinte de cet outil, non rattrapée par la suite. En lien avec la "stratégie presse" à mettre en place en 2021, sa diffusion devra être déployée.

Le **bilan complet des actions** est retracé dans un document intitulé "BILAN.CFTPC.2020".

VOLET « ANIMATION DE LA CFT PAYS CEVENNES »

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Le calendrier prévisionnel de **réalisation de l'opération** sur 3 ans, devait avoir lieu du **03 septembre 2018 au 03 septembre 2021** (cf. Candidature de la CFT du SMPC, 2018).
- Pour le volet « Animation de la CFT », **5 actions** sont à réaliser sur ces 3 années :
 1. Organisation et animation de la gouvernance pour une mise en œuvre concertée et partagée de la CFT
 2. Accompagnement des porteurs de projet publics/privés du territoire pour appuyer l'émergence et/ou la réalisation d'actions en faveur de la forêt, de ses filières et ses usages
 3. Suivi continu des actions menées dans le cadre de la CFT Pays Cévennes et évaluation à mi-parcours de la stratégie forestière
 4. Veille et diffusion d'information en lien avec la thématique forestière auprès des acteurs locaux
 5. Participation aux réseaux pour contribuer aux objectifs des politiques régionales, favoriser les échanges et la transversalité
- Ci-après, le **rappel des objectifs par action** :

	Année 1	Année 2	Année 3
Action 1 - Organisation et animation de la gouvernance pour une mise en œuvre concertée et partagée de la CFT	<ul style="list-style-type: none"> → 3 comités des élus (dont un au sujet du recrutement de l'Animation de la CFT) → 2 comités de pilotage → 2 réunions du Groupe Communication → 1 comité technique au sujet du recrutement de l'Animation de la CFT → Autres groupes de travail ou comités techniques à définir 	<ul style="list-style-type: none"> → 2 comités des élus → 2 comités de pilotage → 2 réunions du Groupe Communication → Autres groupes de travail ou comités techniques à définir 	<ul style="list-style-type: none"> → 3 comités des élus → 3 comités de pilotage → 3 réunions du Groupe Communication → Autres groupes de travail ou comités techniques à définir
Action 2 - Accompagnement des porteurs de projet publics/privés du territoire pour appuyer l'émergence et/ou la réalisation d'actions en faveur	<ul style="list-style-type: none"> → Accompagnement spécifique actions N°2, 10, 20, 27, 29, 31, 32, 33 → Autres appuis en fonction de l'émergence de nouvelles actions ou de la sollicitation des porteurs d'actions en cours 	<ul style="list-style-type: none"> → Accompagnement spécifique actions N°2, 10, 29 → Autres appuis en fonction de l'émergence de nouvelles actions ou de la sollicitation des porteurs d'actions en cours 	<ul style="list-style-type: none"> → Accompagnement spécifique action N°10, 29 → Autres appuis en fonction de l'émergence de nouvelles actions ou de la sollicitation des porteurs d'actions en cours

<i>de la forêt, de ses filières et ses usages</i>			
<i>Action 3 - Suivi continu des actions menées dans le cadre de la CFT Pays Cévennes et évaluation à mi-parcours de la stratégie forestière</i>	Suivi actions N°1, 2, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 13, 20, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 35	Suivi actions N°1, 2, 5, 6, 8, 10, 11, 13, 15, 29, 35	<ul style="list-style-type: none"> → Suivi actions N°5, 6, 10, 13, 15, 29, 35 → Evaluation à mi-parcours / Env. 10 jours
<i>Action 4 - Veille et diffusion d'information en lien avec la thématique forestière auprès des acteurs locaux</i>	Veille et diffusion d'information en continu		
<i>Action 5 - Participation aux réseaux pour contribuer aux objectifs des politiques régionales, favoriser les échanges et la transversalité</i>	En continu		
<i>Volet B - Actions du Pays des Cévennes (voir document du plan d'actions)</i>	→ Réalisation Actions N°3, 7, 12, 16, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 26	<ul style="list-style-type: none"> → Réalisation Actions N°3, 16, 17, 26 → Gestion Actions N°21, 22, 23, 24, 25 	<ul style="list-style-type: none"> → Réalisation Actions N°3, 16, 17, 26 → Gestion Actions°21, 22, 23, 24, 25

SUIVI DES INDICATEURS

INTITULE DE L'ACTION DU VOLET ANIMATION DE LA CFT	PREVISIONNEL % TEMPS AGENT 2019-2021 (ARRONDI)	REALISE 2019	REALISE 2020
<i>Action 1 - Organisation et animation de la gouvernance pour une mise en œuvre concertée et partagée de la CFT</i>	14%	4%	6%
<i>Action 2 - Accompagnement des porteurs de projet publics/privés du territoire pour appuyer l'émergence et/ou la réalisation d'actions en faveur de la forêt, de ses filières et ses usages</i>	16%	25%	29%
<i>Action 3 - Suivi continu des actions menées dans le cadre de la CFT Pays Cévennes et évaluation à mi-parcours de la stratégie forestière</i>	14%	16%	12%
<i>Action 4 - Veille et diffusion d'information en lien avec la thématique forestière auprès des acteurs locaux</i>	4%	4%	6%
<i>Action 5 - Participation aux réseaux pour contribuer aux objectifs des politiques régionales, favoriser les échanges et la transversalité</i>	3%	4%	2%
TOTAL (arrondi)	51%	54%	54%

NB : Le rôle de la **communication** est essentiel pour développer une véritable dynamique autour de la CFT, d'autant plus que le déficit global de culture sylvicole sur le Pays est un enjeu important. Aussi, afin de viser une communication « fluide » et régulière, avec de l'impact, une action dédiée est prévue dans la CFT pour la réalisation d'un plan de communication (action n°25). Il y a aussi une autre action, mutualisée avec la Charte Forestière Sud-Lozère, pour élaborer une stratégie de communication numérique et presse (action n°24). Ces actions seront développées dans le Volet « MISE EN ŒUVRE D'ACTION DE LA CFT PORTEES PAR LE PAYS DES CEVENNES ».

Les indicateurs ci-après correspondent à ceux visés par le SMPC dans son cahier détaillé de candidature à la CFT de 2018. Le critère « % atteinte prévisionnel » correspond au taux d'atteinte lorsqu'ont été fixés des objectifs dans la candidature 2018.

ACTION 1 / APPUI AU PILOTAGE

SUIVI DES INDICATEURS SUR 2020 – ANNEE 2 :

Type d'indicateur	Résultat	% atteinte du prévisionnel	Complément
Nombre de réunion du Comité de suivi (Comité de pilotage)	1	50 %	→ 17.12.2020, en visioconférence
Nombre de réunions du Comité des élus	1	50 %	→ 15.10.2020, à Générargues
Nombre de réunions avec les élus référents	23 points téléphoniques	Sans objet	<i>A partir de fin juillet 2019, il a été instauré un point hebdomadaire téléphonique.</i>
Nombre de groupes de travail spécifiques créés, thématiques, et nombre de réunions	<ul style="list-style-type: none"> •Groupe de travail « valorisation du pin maritime cévenol » (mutualisé avec la Charte Forestière Sud-Lozère) : 3 	Sans objet	→ 22.07.2020, Alès / 01.10.2020, Cendras / 30.11.2020, visioconférence (groupe chimistes & forestiers)
	<ul style="list-style-type: none"> •Groupe de travail « guide des professionnels Forêt-Bois » 	Sans objet	
	<ul style="list-style-type: none"> •Groupe de travail « communication » 	0%	→ 29.01.2020, Laval-Pradel

ANALYSE GENERALE :

Les objectifs de réunion du COPIL, Comité/Commission des élu(e)s et Groupe de communication n'ont pas été atteints, en lien avec le renouvellement tardif des instances décisionnelles (crise sanitaire et élections municipales).

En revanche, le Groupe de travail "Pin maritime" a été particulièrement actif cette année, du fait du lancement d'une action autour de la valorisation de la résine, issue du gemmage, dans la chimie verte. Son travail a été impulsé par une mission de cinq semaines d'étudiantes de l'Ecole des Mines d'Alès, accueillie par le Pays des Cévennes, en coordination avec le PETR Sud-Lozère, durant l'été 2020. Il a été observé un engouement significatif des élu(e)s et partenaires sur ce sujet (des propriétaires forestiers jusqu'aux transformateurs), aussi il a été tenté de répondre à ces attentes.

ACTION 2 / ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

Il est rappelé le suivi "approfondi" de certaines actions pour les raisons évoquées dans le « cahier détaillé » de la Candidature de la CFT de 2018 :

INTITULE DE L'ACTION	PREVISIONNEL % TEMPS AGENT 2019-2021 (ARRONDI)	REALISE 2019	REALISE 2020
<u>Action n°2</u> - "Chantiers test : Acquisition de références technico-économiques, écologiques et sociales pour une récolte des bois raisonnée"	2%	2,4%	2,4%
<u>Action n°10</u> - "Mise en place d'un programme de subventions locales aux travaux forestiers"	2%	4,7%	4,7%
<u>Action n°20</u> -"Mise en cohérence et mutualisation des efforts des politiques forestières entre la CC du Pays des Vans et le Pays des Cévennes"	1%	0,7%	0,2%
<u>Action n°27</u> - "Expérimentation d'une méthode de priorisation de l'animation territoriale forestière"	1%	1,9%	0,2%
<u>Action n°29</u> -"Déployer un plan de formations répondant aux enjeux forestiers du Pays des Cévennes"	2%	2,8%	3,3%
<u>Action n°31</u> - "Animation visant l'engagement d'écoles et particuliers dans l'outil Phenoclim ou Observatoire des Saisons"	2%	0,9%	0,5%
<u>Action n°32</u> - « Elaboration d'un schéma d'accueil touristique en forêt sur le Pays des Cévennes et création d'un réseau de sentiers d'interprétation dédiés à l'espace forestier »	2%	0,9%	0,7%
<u>Action n°33</u> – « Expérimentation des Animations nature – Producteurs – Forêt des randos de l'Agglo »	2%	0,5%	0,5%
TOTAL (arrondi)	14%	15%	12,5%

Pour l'accompagnement général :

SUIVI DES INDICATEURS SUR 2020 – ANNEE 2 :

Type d'indicateur	Résultat	Complément
Nombre de contacts/de sollicitations (en dehors des porteurs et/ou actions CFT)	13	<ul style="list-style-type: none"> - Une agricultrice pour des fournisseurs en bois local, pour son futur atelier de transformation végétale - une association d'agriculteurs qui envisage son futur atelier de transformation en bois local - la SPL Agate, par le biais d'Alès Myriapolis pour la communication de professionnels locaux du bois en lien avec la construction d'une "Tour à hirondelles" - le SHVC pour un appui sur le développement d'une action de création de mobilier en bois local - le GAL Cévennes pour la liste de charpentiers bois et approvisionnement bois local pour des porteurs de projets - le site Natura 2000 Gardon de Mialet pour la réflexion autour de la présentation du Pin de Salzmann par une gestion forestière - une entreprise bois-énergie par le biais d'Alès Myriapolis, pour la connaissance de financements et de la filière locale - une entreprise de pelle araignée pour la connaissance de financements - une entreprise de bois-construction pour le relai d'une offre d'emploi - l'ONF pour le financement d'une action de débardage à cheval - l'ENSACIET et le CIRAD pour un appui dans la recherche de financements - l'association ProSilva pour la proposition de modules de formation aux élu(e)s sur la sylviculture irrégulière en 2021 - Alès Agglomération pour les mises en lien avec des transformateurs locaux du bois (en lien avec Service Espaces Verts Communautaires), appui sur la consultation des entreprises et détection de financements autour d'aménagements extérieur en bois local sur Vézénobres - les professionnel(le)s du code NAF « 0220Z » : recensement des impacts liés à la situation de Tarascon
Nombre de porteurs de projets accompagnés (appui ou facilitation) et thématiques d'accompagnement (en dehors du plan d'actions de la CFT)		<ol style="list-style-type: none"> 1. Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles / création de mobilier en bois local : analyse ressource locale pour le besoin et transmission de contacts. Lien avec professionnels filière. Courrier de soutien au financement 2. Natura 2000 Gardon de Mialet : veille bibliographique sur le Pin de Salzmann. Relecture et co-rédaction partielle d'un rapport visant la préservation le Pin de Salzmann 3. ENSACIET ET CIRAD : détection de financement possibles, lien avec un financeur, appui au montage de la présentation du projet 4. ProSilva : facilitation pour l'organisation de formations aux élu(e)s sur 2021 (en lien avec la CFT Sud-Lozère 5. Alès Agglomération : conseils, mise en lien en les professionnel(els) (en appui avec Service Espaces

		Verts Communautaires), organisation d'une consultation pour des aménagements bois local sur Vézénobres
Nombre de projets aboutis	1	<ol style="list-style-type: none"> 1. À confirmer en 2021 – demandes de financements en cours 2. Un montage de projet multipartenarial devrait émerger en 2021 3. Le porteur d'action est en attente d'une réponse de la demande de financement 4. 2 formations seront organisées en 2021 5. Les aménagements devraient être réalisés en 2021. Entreprise retenue 6. Lien et sensibilisation des élu(e) sur la situation des professionnel(le)s
Montants des financements obtenus	500 000 €	Il s'agit de l'autofinancement d'Alès Agglomération. Somme ajoutée aux subventions individuelles forestières, en lien avec la situation.
Nombre de nouvelles actions menées (en dehors du plan d'actions de la CFT)	4	<p>S'agit de :</p> <p>Lancement d'une réflexion autour de la préservation par une gestion sylvicole du Pin de Salzman (Natura 2000 Gardon de Mialet et Galeizon) / Élaboration d'un plan châtaigneraie par le PNC / Création d'outil numérique d'aide à la décision pour l'avenir de la châtaigneraie cévenole / Mise en animation Site Natura 2000 « Forêt de pins de Salzman de Bessèges »</p>

ACTION 3 / SUIVI CONTINU DES ACTIONS DE LA CFT PAYS CEVENNES ET EVALUATION A MI-PAROURS

Pour le suivi des actions menées dans le cadre de la CFT, des outils seront en place bien en amont de l'animation, afin de pouvoir collecter l'ensemble des indicateurs

L'utilisation de la « fiche navette » réalisée par l'UR COFOR Occitanie sera envisagée. Elle permettra de sensibiliser chaque maître d'ouvrage dès le commencement des actions à renseigner les indicateurs attachés à leur action. Il sera veillé à trouver les méthodes les plus simples pour les maîtres d'ouvrage. Une réflexion aura lieu en Comité de suivi.

SUIVI DES INDICATEURS SUR 2020 – ANNEE 2 :

Type d'indicateur	Résultat	Complément
Nombre d'outils de suivi créés	3	- rapport d'activités de l'animation de la CFT - tableur de suivi des actions de la CFT - tableur de suivi des dépenses de la CFT
Nombre d'indicateurs collectés	27	
Nombre d'indicateurs ajoutés ou supprimés	/	
Analyse des indicateurs supprimés	/	
Réalisation de l'évaluation à mi-parcours de la CFT	Sans objet	

ACTION 4 / VEILLE ET DIFFUSION D'INFORMATION

L'animation de la CFT a pour mission d'assurer une veille et une diffusion continue sur les avancées techniques, les opportunités financières, les évolutions juridiques et les retours d'expérience afin d'apporter des réponses aux besoins du territoire sur les questions liées à la forêt et la filière forêt-bois.

Voici les réalisations en 2020 :

- **Relai systématique au COPIL** par courriel des informations mail reçues (ou aux acteurs thématiques pertinents)
- **Elaboration et diffusion de 3 newsletters**, mutualisées avec la CFT Sud-Lozère (une par trimestre en moyenne) comprenant les avancements d'actions de la CFT, des articles des partenaires forestiers sur leurs actions, des brèves sur la forêt ou la filière sur le territoire ou ailleurs (en lien avec les objectifs des CFT), des dates d'évènements forêt/bois des CFT ou partenaires
- **Veille sur l'élaboration de la PAC 2021-2027** (*en complément des informations de l'URCOFOR, car sujet d'importance, finance les projets de desserte, la DFCI, les stratégies ou outils de développement forestier (CFT, PDM), certains travaux forestiers*)
 - Veille Internet
 - Contacts auprès de la Chambre d'agriculture, échanges avec le GAL Cévennes
- **Veille et relai local** suite à l'annonce des **difficultés de la papeterie Fibre Excellence à Tarascon (FET)**. Alertés par la Fédération Nationale du Bois - Antenne Gard-Lozère fin septembre 2020, les élu(e)s du Pays des Cévennes ont suivi son évolution et ont souhaité apporter leur soutien à la filière forêt-bois.

D'une part, en rencontrant les têtes de réseau dès le début d'alerte avec Alès Myriapolis, et en tentant de recenser de manière exhaustive les entreprises impactées et leurs impacts (*contact auprès des entreprises au code NAF "0220Z" dont le siège est sur le Pays / 6 entreprises concernées par un contrat d'approvisionnement avec FET - coopérative forestière non comptée*). Ce travail de contacts auprès des professionnel(le)s (notamment pour ceux "hors réseaux") et de recensement a eu lieu par la CFT, et des contacts réguliers ont eu lieu avec l'interprofession FIBOIS, pour faire connaître les soutiens aux entreprises les plus en difficulté (menacées de cessation de paiement). FIBOIS a fait remonter les difficultés auprès des pouvoirs publics compétents, pour la mise en place de dispositifs d'urgence.

D'autre part,

ACTION 5 / PARTICIPATION AUX RESEAUX REGIONAUX

La CFT du Pays des Cévennes participe aux différents réseaux (local, régional et national) pour avoir un regard transversal et s'assurer que les objectifs de la CFT puissent être intégrés dans les autres démarches territoriales qu'elles soient infra ou supra territoriales.

Pour récapituler la présence aux réseaux :

- **Réseau des territoires forestiers / des animateurs des CFT** : animés par l'UR COFOR Occitanie, la CFT participe autant que possible aux réunions et travaux. Elle fait remonter régulièrement les informations. Les échanges ont lieu en continu également avec le Référent Gard de la COFOR, sur les démarches territoriales. Le Pays des Cévennes a adopté une convention de partenariat avec l'Union Régionale des Collectivités Forestières d'Occitanie pour 2018-2021, ce qui comporte entre autres entre le Pays et l'UR COFOR : « *le partage d'information, la mise en commun des données dont la diffusion est autorisée, ainsi que la mutualisation des moyens techniques et humains, afin d'accompagner les collectivités* ».
- **Réseau des prescripteurs bois : animé par FIBOIS Occitanie** : il a été créé en septembre 2019. La CFT a participé à la réunion de lancement et continuera de participer à ces travaux en 2020.
- **Parlement de la Montagne Occitanie** : animé par la Région Occitanie, la CFT a participé aux séances du Parlement afin notamment de contribuer au Plan Montagne Occitanie, adopté début 2020
- **Commission Forêt du Parc national des Cévennes (PNC)** : ne s'agit pas d'un réseau régional, mais a son importance localement, 2 communes étant en partie en zone cœur du Parc et 36 communes étant dans l'aire d'adhésion et signataires de la Charte du Parc national.
- **Association Forêt Méditerranéenne** : le Pays des Cévennes y a adhéré en 2019. L'intégration de ce réseau dédié donc à la forêt méditerranéenne est importante pour mieux comprendre les enjeux du massif forestier des Garrigues et détecter des partenaires ou des actions potentielles en faveur de ce massif.

SUIVI DES INDICATEURS SUR 2020 – ANNEE 2 :

Type d'indicateur	Résultat
Nombre de réunions de réseau et/ou d'échanges auxquelles l'animateur a participé	<p>→ Réseau des territoires forestiers : 2 (30.06.2020 et 15.12.2020, en visioconférence)</p> <p>→ Réseau des prescripteurs bois : 1(11.06, en visioconférence)</p> <p>→ Parlement de la Montagne : 0</p> <p>→ Commission Forêt PNC :2(04.03, à Florac et 17.11, en visioconférence)</p> <p>→ AG Forêt Méditerranéenne : 1 (25.11, en visioconférence)</p>

VOLET « MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS DE LA CFT PORTEES PAR LE PAYS DES CEVENNES »

NB : les actions n°14, 19 et 30 (cf. document joint Annexe 1) font partie du programme d'actions de la CFT du Pays 2018-2023, mais ne sont pas comptabilisées dans l'opération d'animation de la CFT de 2018 à 2021. Ces actions seront réalisées en 2022.

Rappel des objectifs de la CFT du Pays des Cévennes 2018-2023 (cf. document joint Stratégie) :

- O1. Consolider les bases d'une gestion forestière porteuse d'identité locale
- O2. Renforcer la filière bois comme véritable vecteur de développement local
- O3. Traiter les problématiques forestières au-delà des frontières administratives
- O4. Se réappropriier l'espace forestier dans sa multifonctionnalité : mieux connu, partagé, pérennisé

Ne sont indiqués ici que les avancées en 2020 / pour les étapes précédentes se reporter au rapport d'activités de l'année 1

N° ACTION	INTITULE DE L'ACTION	% TEMPS AGENT SUR 2020 (ARRONDI)	OBJECTIF	INDICATEURS DE SUIVI & RESULTATS	LIVRABLES	COMMENTAIRES
O1 / Action 3	Analyse et animation de cas concrets de résorption de points noirs de desserte forestière	0,9%	Il s'agit de rechercher des solutions innovantes pour le territoire afin de débloquent la grande problématique de la desserte, par la mise à profit des compétences de l'Ecole des Mines et Telecom et à partir d'expérimentation sur certains points noirs.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de "points noirs" étudiés : 0 • Nombre de préconisations de résorption de points noirs : 0 • Nombre de solutions envisageables : 0 • Nombre d'actions d'accompagnement (investissement immatériel) visant à améliorer les 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport - Convention de stage - Comptes-rendus de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - Un cas important de résorption de points noirs à Chamborigaud a pu trouver une issue grâce aides forestières d'Alès Agglomération. Un suivi juridique rapide a eu lieu en lien avec l'URCOFOR. - Un cas concret à St Jean de Valérisclle s'est présenté en fin d'année et a été pré-analysé. - Poursuite de la détection de nouveaux sites potentiels

				<ul style="list-style-type: none"> conditions de desserte : 0 • Surface forestière concernée : 0 • Nombre de propriétaires forestiers concernés : 0 	- La poursuite de cette action dans la CFT a été analysée	
O1 / Action 7	Réalisation d'une étude ressource forestière fine	0%	Il s'agit d'étudier quantitativement la ressource forestière actuelle, avec une caractérisation de la ressource et l'évaluation des disponibilités.	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'étude : oui • Volume de bois sur pied : 10 000 000 m³ (! intervalle de confiance + ou moins 40 à 48%) • Taux d'accroissement naturel : 3,2 m³/ha/an (! + ou - 1,4 m³/ha/an) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport : 1 - Comptes-rendus de réunions : 1 	Voir rapport d'activités de 2019.
O2 / Action 12	Lancement d'un appel à projet pour l'appui à la réalisation d'un bâtiment en bois local	3,8%	Via en particulier le Contrat de Ruralité, il sera tenté de monter un appel à projet pour la réalisation de construction en bois local. Ceci via un taux de financement incitatif et un accompagnement dédié aux potentiels candidats pour le montage du projet. Si la voie du Contrat de Ruralité n'est pas possible, d'autres programmes de financement locaux seront mobilisés.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et lancement d'un appel à projet : oui • Nombre de candidatures à l'appel à projet : 1 • Taux de financement du projet : 30 % • Nombre de projets d'équipement public (investissement matériel) visant à valoriser le bois d'œuvre : 1 • Nombre de constructions publiques en bois local initiées ou accompagnées par ces opérations : 1 	<ul style="list-style-type: none"> - Appel à projet : 1 - Fiche-action du projet : 1 - Avant-projets : sans objet - Comptes-rendus de réunions : 2(notes préparatoires, dossier de presse et articles de presse) 	

				<ul style="list-style-type: none"> • Volume de bois local utilisé dans ces constructions publiques 		
O2 / Action 16	Création du guide des entreprises de la forêt bois en Pays des Cévennes	9,5%	Il s'agit de promouvoir les professionnels de la forêt et du bois du Pays. Et également de renforcer les liens, la mise en réseau, les synergies et d'être à l'écoute des besoins des entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du guide • Nombre d'entreprises impliquées : 47 (non définitif) • Nombre d'exemplaires créés et diffusés • Nombre d'actions issues du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Comptes-rendus de réunions : 2 - Guide : à venir - Programme de la rencontre avec les professionnel(le)s et articles de presse 	Sur 2019
O2 / Action 17	Insertion de bois local dans l'un des accueils touristiques du Pays des Cévennes	1,2%	Il s'agit de tester soit dans les aménagements des accueils touristiques, soit dans les produits à la vente, l'utilisation de bois local, avec une communication mise en avant sur cette démarche auprès des visiteurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de BIT ou OT bénéficiaires d'aménagements ou objets en bois local, ou nombre de produits commercialisés en bois local • Volume de bois concerné • Nombre d'entreprises de transformation du bois concernées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur les aménagements créés ou nouveaux produits commercialisés ou promus au sien des OT et BIT : à venir 	<p>Une sensibilisation a eu lieu auprès d'Alès Agglomération et le Parc national des Cévennes sur le BIT de Génolhac, car ces structures y ont mutualisé leur accueil touristique.</p> <p>L'un des élus de la CC de Cèze Cévennes a pris des contacts à ce sujet avec l'Office de tourisme intercommunal.</p>
O2 / Action 18	Réalisation d'une étude de la filière bois locale	1,9%	Il s'agit de mieux le tissu économique de la filière afin de mettre en perspectives les besoins et les potentialités de développement.	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'étude • Nombre et type de partenaires impliqués • Nombre de réunions de restitution 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport - Comptes-rendus de réunions 	<p>Une approche a eu lieu auprès de l'agence de Développement Alès Myriapolis et l'Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne, les EPCI membres du Pays étant des partenaires de ces organismes. Ceci dans le but de récolte de données et savoir si des missions pourraient être menées pour mener cette étude. Fin 2019,</p>

					pas de perspectives à ce sujet. Des données ont été collectées.
O3 / Action 21	Mise en place d'un Contrat de réciprocité entre le Pôle métropolitain Nîmes-Alès et la Charte Forestière du Pays des Cévennes	0,2%	<p>Il s'agit de créer une véritable coopération « ville-campagne » autour de la valorisation de l'espace forestier, à partir des territoires forestiers du Pays, avec les territoires urbains du Pôle métropolitain Nîmes-Alès. Cette coopération devant se décliner en actions concrètes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du protocole de partenariat et du Contrat de réciprocité • Nombre de partenaires impliqués • Nombre d'actions issues du Contrat • Nombre et type de thématiques d'actions issues du Contrat • Nombre de rencontres • Volume de bois potentiellement mobilisable suite à l'action 	<ul style="list-style-type: none"> - Protocole de partenariat - Contrat de réciprocité - Comptes-rendus de réunions <p>Une relance du Directeur a eu lieu afin de savoir si ce point pourrait être à l'ordre du jour en 2019 au sein du comité syndical du Pôle, nécessaire au lancement de la discussion des élu(e)s et valider une position de principe de travailler ou non un Contrat de réciprocité forestier. Ceci n'a pu être le cas et les élections de 2020 laissent</p>
O3 / Action 22	Créer un groupe de travail dédié au pin maritime cévenol	4,3%	<p>Après les études qui ont démontrées les qualités techniques du pin maritime cévenol en 2010 et 2014, et l'expérimentation de Cendras sur un bâti en pin maritime local, il s'agit désormais de faire naître plus largement une dynamique pour l'augmentation d'utilisation de cette essence, en créant les outils adéquats et en</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes inclus dans le groupe de travail : 17 • Nombre et qualité des projets émergés suite aux réunions du groupe de travail : 5 (voir plan d'actions) • Nombre d'action mises en œuvre par le groupe de travail : • Volume de bois mobilisé suite à l'action ou nombre de nouveaux débouchés • Nombre d'actions d'animation, sensibilisation, 	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de sensibilisation ou de vulgarisation technique des propriétés du pin maritime cévenol - Comptes-rendus de réunions : 1 <p>Le groupe de travail a été créé en 2018, en lançant un appel à manifestation d'intérêt au sein des membres des COPIL des 2 CFT. A l'automne 2019, un plan de 5 actions a été arrêté. Des actions sont en cours de montage. A noter que l'action est toutefois achevée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • le lancement d'une action autour de la chimie verte de la résine du pin maritime. Cette action était pressentie sur le plan d'actions défini par le "Groupe Pin maritime" Avec la perspective d'un potentiel

			sensibilisant les publics pertinents.	formation pour l'utilisation du bois local dans la construction	débouché auprès de la Station thermale des Fumades, l'action a ainsi été lancée avec l'accueil d'une mission d'étudiantes de l'Ecole des Mines d'Alès, une dynamique est en cours. A noter un engouement partagé à partir des propriétaires forestiers, jusqu'aux transformateurs. La création de liens avec les acteurs landais est un sérieux atout.	
O3 / Action 23	Animation autour d'une piste DFCI d'intérêt interdépartemental en vue de son amélioration et d'une utilisation multifonctionnelle	2,4%	Afin de mieux maîtriser le risque incendie à l'échelle de massifs forestiers interdépartementaux, une méthodologie multipartenariale sera expérimentée, à partir d'un secteur ciblé, afin d'être reproductible. Par ailleurs, dans le souci de mutualisation de réseau de piste existant sur des secteurs à topographie très difficile, une recherche d'utilisation multifonctionnelle des pistes DFCI aura lieu, à partir de l'expérimentation. Là aussi dans une	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et linéaire de pistes DFCI créées • Nombre et type de partenaires impliqués • Nombre d'hectares « protégés » contre le risque incendie suite à la réalisation de la/des pistes • Nombre de propriétaires concernés par ces actions • Surface forestière concernée par ces actions 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport - Comptes-rendus de réunions - Fiches méthodologiques et de retours d'expériences 	Un secteur et une piste a été identifiée par les élu(e)s des deux CFT. Des contacts ont été pris avec les DDT respectives. Il s'avère que les limitations de tonnage s'avèreraient très difficiles à surmonter. Des recherches de méthodologie sont en cours.

			perspective de mise en place reproductible.			
O3 / Action 24	Créer un outil de communication sur les actions forestières du territoire favorisant le lien entre acteurs	14,2%	Face à un enjeu partagé de déficit de culture forestière et de marge de progression entre les acteurs Forêt-Bois, il s'agit de mettre en place un outil de communication numérique mutualisé sur une échelle pertinente avec la Charte Forestière Gorges Causse Cévennes, (car rassemblant de nombreux acteurs similaires et des enjeux similaires sur le massif cévenol). Puis l'action consiste à mettre en place une véritable « stratégie presse » pérenne et favorisant de meilleures retombées de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'outil numérique mutualisé : 1 (newsletter) • Nombre de visites du site ou nombre d'envois de l'outil numérique : 3 newsletters • Nombre d'article, d'émissions dans la presse sur la Forêt/Bois : 9 émissions de radio • Nombre d'habitants, propriétaires forestiers ou sensibilisés • Nombre de médias touchés 	<ul style="list-style-type: none"> - Outil de communication numérique : 1 - Articles (ou autres supports) de presse parus - Comptes-rendus de réunions : 1 	<p>Une newsletter a été créée. Les membres des CFT sont satisfaits et souhaitent poursuivre, il y a de plus en plus de contributeurs à la rédaction des articles de la newsletter.</p> <p>Une émission de radio commune a été créée fin 2019 : "Palabres en Forêt". La première édition a porté sur certaines initiatives présentées à l'occasion des "Assises régionales Forêt-Bois".</p> <p>Le site Internet commun est en cours d'élaboration, un webmaster a été retenu et une architecture définie par le Groupe de travail dédié.</p>
O4 / Action 25	Création d'un plan de communication pérenne autour de la forêt et le bois sur le Pays	3,3%	Afin de mettre en œuvre une communication « fluide », régulière, avec de l'impact, tout au long de la vie de la CFT, un plan de communication dédié	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du plan de communication : 1 • Nombre de partenaires : 9 • Nombre d'outils de communication créés : 1 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de communication : 1 - Outils de communication de la CFT - Comptes-rendus de réunions 	<p>En juillet 2019, le Groupe Communication a arrêté un plan de communication (objectifs de communication de la CFT, publics-cibles, supports utilisés, 13 outils seront à créer). Il sera valable jusqu'à la fin de la CFT. - Le</p>

	<p>sera mis en place au début de la CFT, en mobilisant l'accompagnement des professionnels de la communication présents sur le Pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouvelles voies de communication : 13 	<p>Groupe a choisi de mettre en place un logo dédié à la CFT. Il a été créé par le Service Communication mutualisé. - Le Groupe a été aussi chargé de synthétiser l'étude de la ressource forestière, afin d'en faire un document grand public. Elle fut achevée fin 2019, (graphisme par le Service Communication - Ville d'Alès mutualisé).</p>
<p>O4 / Action 26</p> <p>Construction d'un volet « Forêt-Bois » dans le Système d'Information Géographique (SIG) du Pays Cévennes – Mise en place d'un observatoire de la ressource forestière</p>	<p>Il s'agit de permettre une vision globale des outils permettant d'améliorer la gestion forestière, de faire le lien entre la ressource et les équipements de transformation, de mieux utiliser la ressource, voire de déployer des outils pour l'amélioration des OLD ou l'utilisation de la desserte. Aussi, il sera tenté la mise en place d'un observatoire de la ressource forestière et du bois, sorte de « Plan d'approvisionnement territorial », permettant de suivre l'évolution de mobilisation et d'utilisation de la</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du Volet « Forêt-Bois » dans le SIG Cévennes : non • Nombre de nouvelles bases de données acquises : 2 • Nombre de bénéficiaires et de nouveaux utilisateurs : 95 • Réalisation de l'observatoire de la ressource forestière et bois : non • Nombre et type de données collectées dans l'observatoire • Nombre et type de partenaires impliqués dans la collecte de données 	<p>- Volet « Forêt-Bois » dans le SIG Cévennes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conventions d'utilisation ou d'échanges de données du SIG Cévennes pour ce volet - Rapport sur l'architecture du « logiciel » et procédures de mises à jour - Comptes-rendus de réunions <p>La nouvelle BD Forêt v2 de l'IGN a été acquise.</p>

ressource sur le Pays.
Ceci pouvant être un
outil majeur pour le
suivi de l'impact de la
politique forestière
du Pays.

TOTAL

46,4%

TOTAL DE LA REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Voici les objectifs prévisionnels pour la période totale de la CFT :

ACTION DE LA CFT PAR THEMATIQUES REGIONALES	% PREVISIONNEL TEMPS AGENT CFT 2019- 2021	THEMATIQUES REGIONALES PRIORITAIRES
<i>Agriculture et forêt</i>	1%	
<i>Amélioration et dynamisation de la sylviculture</i>	18%	18%
<i>Regroupement du foncier</i>	2%	2%
<i>Environnement et biodiversité en forêt</i>	2%	
<i>Transformation et valorisation des bois</i>	23%	23%
<i>Développement et valorisation des produits forestiers non ligneux</i>	0%	
<i>Loisirs et tourisme en forêt</i>	4%	
<i>Mobilisation et commercialisation du bois</i>	6%	6%
<i>Prévention des risques</i>	9%	
<i>Suivi - Animation (hors suivi Animation CFT, voir ci-dessous – comprend les actions n°20,21, 24, 25))</i>	14%	
SUIVI DES ACTIONS	78%	
<i>DONT SUIVI DES ACTIONS PORTEES PAR LE PAYS</i>	50%	
<i>DONT SUIVI DE BASE DES ACTIONS DES PORTEURS</i>	12%	
<i>DONT SUIVI APPROFONDI DES ACTIONS DES PORTEURS</i>	16%	
SUIVI ANIMATION CFT	22%	
TOTAL	100%	49%

REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'AGENT SUR 2020

ACTION DE LA CFT PAR THEMATIQUES REGIONALES	% REALISE TEMPS AGENT CFT SUR 2019	THEMATIQUES REGIONALES PRIORITAIRES	% REALISE TEMPS AGENT CFT SUR 2020	THEMATIQUES REGIONALES PRIORITAIRES
<i>Agriculture et forêt</i>	1%		0%	
<i>Amélioration et dynamisation de la sylviculture</i>	20%	20%	15%	15%
<i>Regroupement du foncier</i>	2%	2%	2%	2%
<i>Environnement et biodiversité en forêt</i>	1%		0%	
<i>Transformation et valorisation des bois</i>	27%	27%	29%	29%
<i>Développement et valorisation des produits forestiers non ligneux</i>	0%		0%	
<i>Loisirs et tourisme en forêt</i>	1%		1%	
<i>Mobilisation et commercialisation du bois</i>	1%	1%	1%	1%
<i>Prévention des risques</i>	6%		1%	
<i>Suivi - Animation</i>	18%		19%	
SUIVI DES ACTIONS	78%		69%	
<i>DONT SUIVI DES ACTIONS PORTEES PAR LE PAYS</i>	47%		45%	
<i>DONT SUIVI DE BASE DES ACTIONS DES PORTEURS</i>	16%		12%	
<i>DONT SUIVI APPROFONDI DES ACTIONS DES PORTEURS</i>	15%		12%	
SUIVI ANIMATION CFT	22%		31%	
TOTAL	100%	50%	100%	47%